Compte-rendu du CDAS du 2 février 2016



Ordre du jour

Approbation des PV antérieurs :

1) Procès verbal du CDAS du 16/10/2015

Actions réalisées depuis le dernier CDAS:

- 1) Les spectacles des 6 novembre et 4 décembre
- 2) L'arbre de noël 2015
- 3) L'action de santé publique du 3/12/2015

Les projets 2016 :

- 1) L'arbre de noël 2016 (suite au GT noël réalisé en novembre 2015)
- 2) Le repas des retraités du 9/02/2016
- 3) Les prestations d'avocate et de CESF
- 4) L'action de santé publique en partenariat avec la MGEFI
- 5) Les sorties familles pour 2016
- 6) Les sorties pour les retraités

Les représentants de Solidaires Finances ont commencé par la lecture d'une liminaire disponible ici : http://solidairesfinancespubliques.fr, (rubrique « les actualités », « accès à la carte de France... », en sélectionnant 77.

L'action sociale est mise à mal avec une réduction du budget de 27,75 €M pour 2016, ainsi que 26,6 M€ en moins pour l'ALPAf, des nouvelles charges pour l'EPAF.... Beaucoup d'inquiétude pour l'avenir (détails dans la liminaire).

Approbation des PV antérieurs :

1) Procès verbal du CDAS du 16/10/2015

Vote : Adoption du PV à l'unanimité

<u>Actions réalisées depuis le dernier</u> <u>CDAS</u>

1) Les spectacles des 6 novembre et 4 décembre 2015

Le spectacle de Nelson du 14/11 a été reporté au 04/12 suite aux attentats du 13/11. 100 personnes y ont assisté (43 €, subv. 23 €/pers). Le spectacle de Chevalier et Laspalès du 6/11 a été vu par 85 personnes (46 €, subv. 23 €/pers). Coût total : 4 255 €.

2) L'arbre de noël 2015

Contexte particulier suite aux événements. Les retours sont positifs quant à l'organisation (bénévolat pour la distribution des billets de Solidaires Finances et CGT apprécié). Le coût de l'arbre de noël est de 83 694 €, décomposé comme suit : 3 024 € pour les goûters, 25 000€ pour les 2 000 places, 45 910 € pour les chèques cadeaux, et 9 766 € pour les chèques culture (15-17 ans).

3) L'action de santé publique du 3 décembre 2015

L'action santé publique sur l'audition du 3/12/2015 de 13h30 à 16h30 à Melun Thiers a été suivie par 19 personnes (sur 50 places disponibles). L'action devrait être reconduite cette année à l'Enfip. Solidaires Finances a demandé à ce que cette session soit ouverte aux retraités.

Les projets 2016

Le Crédit d'Action Local (CAL) 2016 est de 111 919 € soit une hausse de 2 334 € qui s'explique par le calcul employé (il tient compte des effectifs du 77: agents, 10 % des retraités avec un plafond à 16 000 €, enfants)

1) L'arbre de noël 2016 (suite au GT noël réalisé en novembre 2015)

Le 10 novembre 2015, vos représentants ont participé à un groupe de travail à l'issue duquel, il était convenu de faire une présélection quant au choix de l'arbre de noël 2016. Ce GT a permis aux prestataires de présenter leur spectacle. Un spectacle a recueilli

beaucoup de voix (l'arche de Noël)! Malheureusement, la délégation a assisté à celui-ci et s'est rendue compte qu'il ne correspondait en rien à ce qui nous avait été présenté. Il a donc fallu en choisir un autre... Astérix un moment évoqué a été écarté car trop onéreux pour un arbre de noël, vous le

Compte-rendu du CDAS du 2 février 2016



retrouverez en sortie 2016. Lors du CDAS du 02/02/2016, à la remise des documents de travail, nous avons demandé une suspension de séance afin d'étudier les différents choix. Il ne restait donc que quelques cirques et notre choix s'est porté sur le cirque Arlette Gruss à Vincennes, le samedi 26 novembre à 20 h et en voici les raisons : la qualité du spectacle et sa proximité (nous espérons que les gens du nord seront satisfaits;), ainsi que son tarif. Nous avons écarté les séances des 3 et 4 décembre pour cause de téléthon. Nous sommes conscients que la séance est à 20 h et que les petits enfants souvent, « horaires », mais c'était cette séance ou celle du lendemain à 10 heures du matin, qui à notre sens, aurait posé plus de problème. Les chèques-cadeaux sont reconduits pour les 0-14 ans, pour une valeur faciale de 35 € à ce jour. Nous avons demandé, dans l'hypothèse où l'enveloppe budgétaire le permettait en fin d'année, de reconduire la distribution de chèques-culture pour les 15-17 ans

2) Le repas des retraités du 9 février 2016

Il a été fixé cette année au 9 février et consiste en un déjeuner spectacle pour 200 personnes (51,38 €/pers, subvention 41,38, soit une sortie à 8 426 euros). Solidaires Finances s'est abstenu sur le vote étant donné que tout était déjà planifié, nous avons précisé que nous voulions être associés à tous les projets de sorties et ne pas être mis devant le fait accompli.

3) Les prestations d'avocate et de la Conseillère Économique Sociale et Familiale

Les prestations d'avocate (2 805 ϵ) et de la CESF (860 ϵ) sont reconduites.

4) L'action de santé publique en partenariat avec la MGEFI

L'action santé publique cette année devrait avoir pour thème la santé bucco-dentaire.

5) Les sorties familles pour 2016

Il a été décidé des sorties suivantes :

- **KOEZIO** pour les (50) adolescents le 22 mai (24 €/pers, subv. 14€, coût 700);
- sortie parisienne: GREVIN/Étoiles du Rex/Visite Opera Garnier: proposée pour 50 personnes, vos OS ont demandé à ce que cette sortie soit proposée pour 100 (25 €/pers, subv. 15 €; coût 1 500 €);
- **CELTIC LEGEND XII** le 10 mai 2016 à Villeparisis, proposé pour 50 personnes (25 €/pers, subv. 15 €, coût 750 €);
- PARC ASTERIX le 5 juin, proposé pour 200 actifs, vos OS ont demandé à ce que cette offre soit ouverte à 300 actifs (31 €/pers., subv. 20 €, coût 6 000 €);
- spectacle **DANY BOON** le 15/10 pour 100 personnes ($55^{\text{€}}$ /pers, subv. 30, coût 3000 €);
- spectacle **NORMAN** le 20/11 pour 50 personnes, prix 36 €, subv. 20 €, coût 1 000 €.

6) Les sorties pour les retraités

La proposition de sortie pour les retraités cabaret, déjeuner, visite chocolaterie et transport en car n'a pas été retenue car trop onéreuse (2 000 € pour 50 pers.).

Solidaires Finances a fait plusieurs propositions de sorties pour cette année ou les années à venir : jardins le moulin jaune (Crecy), le point du jour (Vieils Maison), fête médiévale de Provins, Guedelon, château de Blandy les Tours, labymaïs (Senart et St Barthélémy), Palais du chocolat (Vaux le Vicomte), ferme pédagogique (St Hilliers). Des randonnées de Fontainebleau et des 3 châteaux (sorties gratuites) qui seront proposées cette année par la délégation.

<u>Dernière minute SORTIES à venir:</u>

- Château VAUX LE VICOMTE + salon chocolat en novembre pour 100 personnes (17,50 € pers, subv. 12 €, Coût 750 €);
- labyrinthe maïs Senart pour 50 personnes vacances de la Toussaint (7€/pers, subv. 7 €, coût 350 €);
- Château **Blandy les Tours**, vacances Toussaint (6€/pers, subv. 6€, coût 300 €).